

# ANIMATION COMMERCIALE LAVAL DÉBALLE

**DIMANCHE 6 SEPTEMBRE 2026**



En raison de l'organisation d'une animation commerciale et d'un vide-greniers par l'association Laval Cœur de Commerces, d'un marché des créateurs artisans par la ville de Laval et conformément à l'arrêté n° DRP 2026-276 du 26 août 2026,

**Le stationnement sera interdit :**

**Dimanche 6 septembre 2026 de 5h à 20h**

- Rue de Beausoleil
- Rue Haute Chiffolière
- Rue du Jeu de Paume (de la rue des Déportés à la rue du Val de Mayenne)
- Ruelle de la Corne d'Or
- Roquet du Palais
- Rue du Val de Mayenne
- Allée de Cambrai (partie devant le Duplex)
- Parking barriéré rue Souchu Servinière
- Rue de la Paix
- Rue du Lieutenant (de l'impasse du Lieutenant à la rue de la Paix)
- Rue Jules Ferry (de la rue de la Paix à l'impasse Jules Ferry)
- Rue Ambroise Paré (de la rue de la Paix à la rue Ricordaine)

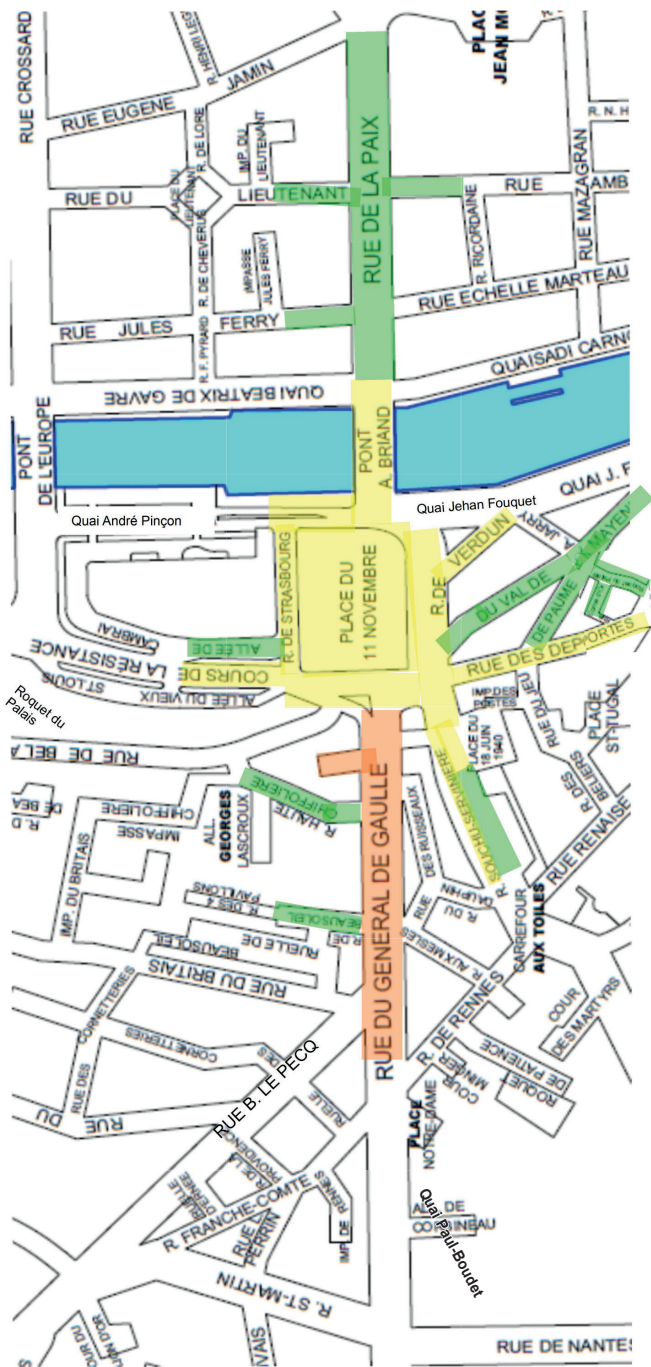
**Pour votre parfaite information, voir plan au verso.**

**Les véhicules en infraction seront verbalisés et mis en fourrière.**

Nous vous remercions pour votre compréhension.

Pour tous renseignements complémentaires vous pouvez contacter  
**la police municipale au 02 43 49 85 55.**

ANIMATION COMMERCIALE LAVAL DÉBALLE ! DIMANCHE 6 SEPTEMBRE 2026



Stationnement interdit de 5h à 20h et circulation interdite de 6h30 à 20h

Circulation interdite de 5h à 20h

Circulation interdite de 6h30 à 20h